



PROPOSITION DE VACATION

DEAL de Guadeloupe – Service Ressources Naturelles – Pôle Biodiversité

INTITULÉ DE LA MISSION

Réactualisation de la réglementation sur les espèces d'oiseaux protégés en Guadeloupe

DURÉE DE LA MISSION

2 mois

CONTEXTE DE LA MISSION

Les arrêtés ministériels de protection des espèces en Guadeloupe sont pour la plupart anciens et ne permettent plus de répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité sur ce territoire. Leur réactualisation est nécessaire tant du point de vue de l'avancée des connaissances scientifiques que des évolutions réglementaires.

La DEAL Guadeloupe, en lien avec les travaux menés par l'ONCFS et le CSRPN, élabore des dossiers de proposition de réactualisation de la protection par groupes d'espèces, soumis au ministère en charge de l'environnement.

L'arrêté de protection des oiseaux en Guadeloupe, qui date de 1989, doit être réactualisé.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS A REALISER DANS LE CADRE DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de contribuer à la constitution du dossier de réactualisation de la protection des oiseaux en Guadeloupe, qui sera soumis au ministère en charge de l'environnement. Pour cela il s'agira de :

1/ Etablir la synthèse des espèces nouvellement proposées à la protection :

- prendre en compte les travaux de l'ONCFS (2014) et du CSRPN (2016)
- croiser ces travaux avec les textes actuellement en vigueur en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, en distinguant en particulier espèces non chassables / espèces chassables actuellement
- dresser un bilan des connaissances bibliographiques sur les espèces nouvellement proposées à la protection
- formaliser l'argumentaire conduisant à de nouvelles propositions de protection

2/ Elaborer le dossier de proposition d'actualisation de la protection :

- proposition de nouvelles espèces
- proposition de la portée de la protection
- proposition de rédaction des projets d'arrêtés ministériels
- rédaction de l'argumentaire

La réalisation de la mission nécessitera de la recherche documentaire et la consultation d'acteurs intervenant sur le sujet.

Les livrables attendus sont:

- un tableur excel de synthèse recensant les nouvelles espèces à protéger, avec statuts, abondance, justifications
- les pièces du dossier de réactualisation de la protection, en deux parties :

* espèces non chassables

* espèces chassables actuellement

et comprenant projets d'arrêté ministériel et un rapport final synthétisant les propositions d'espèces à protéger, avec bilan des connaissances et argumentaire

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES ACTIVITÉS CONFIEES AUX AGENTS DE LA STRUCTURE

Au sein de la DEAL le pôle Biodiversité a pour objectif de développer la connaissance et d'assurer la préservation de la biodiversité. Ceci intègre la nécessaire réactualisation de la protection des espèces. Un dossier de réactualisation de la protection des chiroptères a déjà été soumis au ministère. Le dossier pour la protection des reptiles et amphibiens est en

cours de constitution. La présente mission s'intégrera parfaitement à cet objectif majeur du pôle, et le rendu de la mission servira à constituer le dossier de proposition de la réactualisation des oiseaux qui sera soumis au ministère.

MOYENS AFFECTÉS À LA MISSION (HUMAINS ET MATÉRIELS)

Intégration au sein du Pôle biodiversité du service Ressources Naturelles.
Mise à disposition d'un poste de travail (bureau, ordinateur, téléphone).

MODALITÉS DE LA PHASE DE PRÉPARATION À LA MISSION

Une familiarisation aux enjeux de la mission sera assurée par la chargée de mission biodiversité terrestre, CITES et chasse.

CANDIDATURE

La période envisagée pour la mission est juillet-août 2017.
Merci de faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation) par mail à l'adresse suivante :
beatrice.galdi@developpement-durable.gouv.fr

PERSONNE À CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Béatrice GALDI
Chargée de mission biodiversité terrestre, CITES et chasse.
Tél : 0590 41 04 58
Mail : beatrice.galdi@developpement-durable.gouv.fr